

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers: ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH, LEI: 529900N2UNS9UG33KK60

Résumé

ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH considère les principales conséquences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Cette déclaration est la déclaration consolidée sur les principales conséquences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Cette déclaration sur les principales conséquences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité se réfère à la période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2023. Dans chaque cas, les indicateurs indiquent la valeur moyenne sur quatre dates de référence dans l'année des fonds ACATIS.

La prise en compte des effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité est effectuée dans le cadre des décisions d'investissement pour le fonds d'investissement par le biais de critères d'exclusion contraignants et de l'évaluation du risque de controverse.

Le principal défi pour l'année de calcul 2023 était la disponibilité des données. Souvent, seules quelques données étaient disponibles, dont une grande partie était estimée par le fournisseur de données et n'était donc pas représentative et peu adaptée aux comparaisons.

Un classement des valeurs absolues sous "Explication" n'est pas pertinent pour la deuxième année de rapport, car nous avons changé de fournisseur de données ESG au cours de la deuxième année de rapport. La comparabilité des données entre Moodys et MSCI n'est pas possible. Elle semble totalement arbitraire.

ACATIS prend en compte les mesures et les objectifs décrits ci-dessous dans les fonds durables de l'article 8 et de l'article 9 conformément au règlement relatif à la communication des informations. Les fonds Article 6 conformément au Règlement sur la Publicité prennent en compte les risques de durabilité dans la décision d'investissement, mais pas les critères d'exclusion.